



# FORMATION VACCINATION

## ANTI-COVID-19 ET ANTIGRIPPALE

CAP OFFICINE ET L'ARCPP DE VILLENEUVE D'ASCO

**NOUVEAU !**

Depuis le 27 Juillet 2021, les préparateurs sont autorisés à vacciner contre la Covid-19 dans les officines où ils exercent sous la supervision d'un pharmacien lui-même formé à l'administration des vaccins.

### DATES DE FORMATION :

- Vendredi 27 Août 2021
- Jeudi 16 Septembre 2021
- Vendredi 24 Septembre 2021
- Mardi 28 Septembre 2021

### PUBLIC CONCERNÉ

- Pharmaciens d'officine
- Préparateurs en pharmacie

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaitre les principes de la vaccination et les notions essentielles telles que la couverture vaccinale, l'efficacité vaccinale, l'immunité de groupe...
- Savoir les protocoles d'administration des différents vaccins, leurs effets indésirables et les contre-indications éventuelles
- Rappeler l'essentiel des deux pathologies : Covid-19 et Grippe saisonnière
- Maitriser le geste vaccinal
- Connaitre les démarches à suivre en cas d'AES et/ou de choc anaphylactique
- Savoir communiquer sur la vaccination et répondre aux questions et interrogations des clients

Une attestation sera remise au stagiaire en fin de formation